les Cahiers
SYNTHÈSE DES TRAVAUX
Juin 2013
n°18
Conseil de Développement
Lille Métropole

L'EAU,
une matière première vitale mais dégradable
Contribution du Conseil de développement sur la gestion de la ressource en eau en métropole

L'eau est tellement essentielle à la vie que les marques de sa présence sont traquées sur les autres planètes de l'Univers pour y rechercher d'éventuels êtres vivants ou comprendre comment ils ont pu en disparaître. Sur Terre, l'eau est stockée dans les océans à 97%. Les 3% restants circulent dans l'atmosphère, sur les sols, dans le sous-sol et dans les êtres vivants. **L'Homme participe donc au cycle de l'eau, il profite de sa qualité naturelle et la modifie en l'utilisant.**

Puisque le flux se renouvelle sans cesse, l'eau n'a pas de prix intrinsèque. Mais l'extraire de son contexte naturel, la rendre assimilable à notre métabolisme, la distribuer, puis la collecter après usage, la traiter pour tenter de la rendre identique à son état initial, tout cela coûte. La nécessité de traiter après usage résulte d'une récente prise de conscience. Les apports minéraux et organiques dont nous la chargions jusqu'à présent ont traversé les sols, s'y sont partiellement déposés, ont parfois atteint l'océan où ils s'accumulent, et ont imprégné les autres usagers. Les processus sont très lents, peu ou pas visibles, sauf localement où ils sont à l'origine de crises sanitaires, de dégradations des milieux de vie.

Améliorer nos processus techniques pour l'usage d'aujourd'hui, corriger les effets dégradants antérieurs représentent à eux deux un coût. Les générations qui suivent attendent de nous des solutions. De même qu'à l'échelle de la communauté urbaine, les usagers de l'aval attendent une attitude responsable de ceux de l'amont.
Pour gérer ces questions, Lille Métropole a signé, il y a 30 ans, un contrat de délégation de service public auprès d'une société privée. Ce contrat arrivant à son terme, Lille Métropole choisira courant juin 2013 le mode de gestion, public ou privé, pour le prochain contrat dont la durée sera limitée à 15 ans.

Pour éclairer le débat entre élus, la Présidente de Lille Métropole a saisi, entre autres, le Conseil de développement en tant que représentant de la société civile organisée. Celui-ci a essayé de comprendre le cycle de l'eau dans la diversité de ses voies, de se sensibiliser aux flux qui traversent le territoire communautaire et ses occupants, et de formuler les questions majeures d'aujourd'hui. De ses travaux ressortent des **recommandations pour décider des modalités les meilleures afin de respecter les conditions d'épanouissement de la vie sous toutes ses formes.**

Le bassin versant de l'Escaut

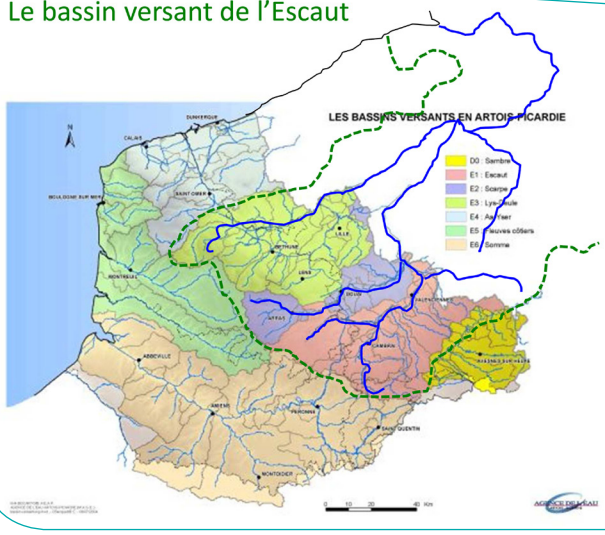

L'Agence de l'Eau Artois – Picardie a pour mission de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques sur la région Nord – Pas de Calais, le département de la Somme, le nord de l'Aisne et de l'Oise.

DES PROPOSITIONS POUR LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

1. Une nécessaire solidarité territoriale à l'échelle de l'aire métropolitaine

L'eau ne connait pas de frontières. Le territoire de Lille Métropole constitue un entonnoir, les eaux se regroupant dans la Lys et l'Escaut. Dans un sens comme dans l'autre, les territoires héritent des pollutions de leurs voisins : c'est une réalité dont la métropole ne peut s'exonérer et qui implique sa responsabilité pour la qualité et la disponibilité de la ressource, et la gestion des pollutions. L'eau souterraine comme l'eau de surface sont concernées.
L'adéquation avec les objectifs européens de qualité (2015) ne sera pas atteinte ; il est donc urgent d'accélérer le dialogue pour une **approche intégrée transfrontalière de la politique de l'eau.**

Pour permettre la solidarité territoriale, deux points forts sont indispensables : l'affirmation d'une **responsabilité politique et technique de Lille Métropole** en étroite concertation avec les territoires voisins, et l'intégration de l'Eau à **la stratégie d'action de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.**

2. Sécuriser l'alimentation en eau de la métropole

La question de l'autonomie de notre territoire est aujourd'hui en tension permanente entre les besoins et la demande. Bien que ressource renouvelable, l'eau est soumise à plusieurs facteurs susceptibles de constituer une menace : la découverte d'une source de pollution, l'augmentation de la demande liée au développement économique et les effets des variations climatiques nécessitent d'anticiper la potentialité de ces crises.

Pour le Conseil de développement, **il est urgent de sécuriser l'alimentation de la ressource en eau**. Les économies d'eau induites par les éco-gestes auprès des consommateurs et des industriels, la lutte contre les fuites... sont des actions importantes, mais il convient aussi d'investir aujourd'hui dans des infrastructures de sécurisation à moyen terme.
La responsabilité de Lille Métropole est de trouver ces moyens et d'introduire des changements dans les modes de gestion et de pilotage du réseau, afin de **traiter la question de l'alimentation à l'échelle de son territoire.**

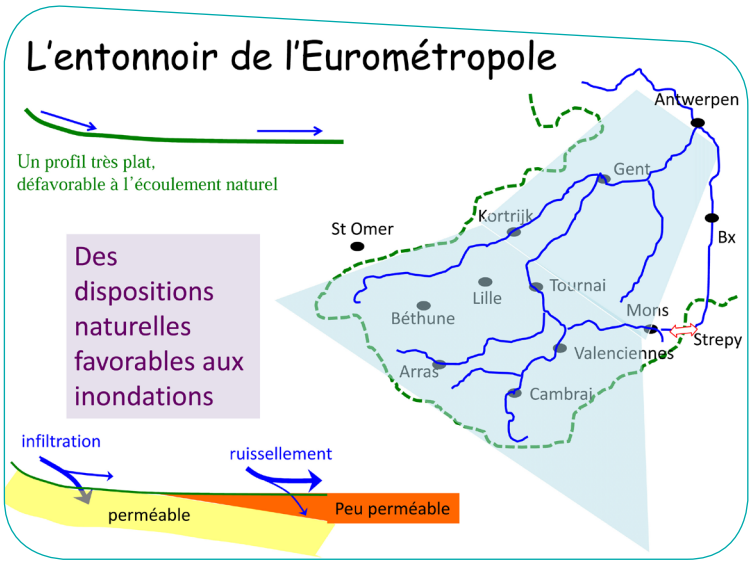

3. Lutter contre la pollution des sols

L'alimentation en eau de la métropole est issue majoritairement de la nappe de la Craie, très sensible aux pollutions notamment quand elle affleure.
Même si nous disposons d'une grande diversité de ressources (nappe de la Craie, nappe du Carbonifère et eaux de surface), nous sommes très dépendants de quelques sources vitales, telles les champs captants d'Emmerin, pour assurer la continuité de l'alimentation.
La problématique de la préservation de l'eau doit être impérativement appréhendée à l'échelle du bassin versant et être prise en compte dans le Sdage (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) dont la révision est programmée en 2015.

Parmi les pistes retenues, il est nécessaire de poursuivre :
- le **traitement des friches industrielles**, avec une exigence de transparence des études du foncier révélant les sources de pollution ;
- la **protection en amont des champs captants**, en limitant l'imperméabilisation des sols et en sensibilisant les agriculteurs et particuliers concernant l'usage des produits phytosanitaires.

Le Conseil souhaite :
- la mise en place par Lille Métropole d'**un processus de gouvernance permanent**, séparant les fonctions et intégrant un **contrôle citoyen** pour assurer la transparence quant à l'état des sols ;
- le **soutien aux entreprises** développant des processus d'écologie industrielle incluant des économies d'eau.

4. Maîtriser la ressource foncière et l'occupation des sols

L'urbanisation extensive influe sur les ressources en eau : imperméabilisation des sols et donc réduction du volume de la nappe, pollution des cours d'eau, risques d'inondation...

Le Conseil de développement demande à Lille Métropole de :

- porter un regard attentif sur les caractéristiques géologiques du territoire et en tenir compte dans les **documents d'aménagement** (Scot, parcs d'activités, plans locaux d'urbanisme ou permis de construire des 85 communes) ;
- rendre à certaines **zones humides** la fonction d'équilibre exercée avant les revêtements urbains, ce qui limiterait les inondations ;
- développer la **pédagogie sur l'eau** vers tous publics concernés : mairies, aménageurs, constructeurs, promoteurs... ;
- avoir la **maîtrise totale des réserves foncières et de l'urbanisation** sur son territoire, surtout là où le milieu naturel doit être protégé : Grands Prés du Bac à Erquinghem-Lys (appartenant à l'Agence de l'Eau - Artois Picardie), territoire de Lille Métropole.

5. Une politique volontariste de gestion alternative des eaux pluviales

La **maîtrise des eaux pluviales** représente quatre enjeux majeurs pour Lille Métropole : la maîtrise de la pollution, la réalimentation naturelle de la nappe, la maîtrise des coûts d'investissements et de fonctionnement des infrastructures et la lutte contre les inondations sur les territoires naturellement et géologiquement vulnérables.

Le Conseil de développement suggère donc à Lille Métropole de s'inscrire dans la **maîtrise des ruissellements des eaux pluviales** grâce à la mise en place systématique de techniques alternatives de gestion, de trouver des mécanismes permettant d'influer sur les modes de construction intégrant cette gestion et d'explorer un système de récupération pour des usages non domestiques.

6. Mise en place d'un système de tarification progressive combinant économie de la ressource et équité sociale

Dans un souci de solidarité et d'équité d'accès à l'eau potable, le Conseil de développement souhaite la mise en place d'un **système de tarification progressive en fonction des usages et des ressources des ménages.** Il reste néanmoins dubitatif quant à la mise en place d'une tarification unique sur l'ensemble du territoire de Lille Métropole au regard du système de production et de distribution assurés en régie directe par Noréade.

Il souligne qu'un travail de concertation avec les bailleurs sociaux serait positif pour répondre à cette question. La tarification pour les professionnels doit permettre d'inciter les industriels à faire des efforts tout en veillant à ce que le raccordement au réseau public reste compétitif.

La tarification éco-solidaire mise en place à Dunkerque, qui permet de combiner l'incitation aux économies d'eau aux plus démunis sur la base de la Couverture Maladie Universelle par un tarif réduit sur l'eau «essentielle», est un exemple innovant dont Lille Métropole pourrait s'inspirer.

7. Innover dans les modes de gouvernance du service public de l'eau

Le **choix du gestionnaire**, quel qu'il soit, devrait être guidé d'abord par **les enjeux et objectifs ambitieux** que Lille Métropole entend assigner au service public de l'eau.

Le choix doit ensuite être guidé par les performances techniques et les investissements nécessaires pour atteindre ces objectifs.

Enfin, la collectivité choisit le mode de gestion le plus vertueux, tenant compte des modèles économiques durables des opérateurs.

Le Conseil de développement souhaite une **gouvernance publique de la gestion de l'eau**, en mettant en place, notamment, une régie citoyenne de contrôle de sa gestion.

Un comité de suivi de la gestion de la ressource en eau pourrait être mis en place, en innovant, par exemple, dans le mode de fonctionnement de la commission consultative du service public local de l'eau.

Le Conseil de développement estime qu'**une meilleure connaissance de l'eau permettrait d'innover dans les process et la gestion de la ressource.** Une meilleure utilisation des compétences et expertises universitaires y contribuerait.

Lille Métropole pourrait également initier un pôle métropolitain transfrontalier de compétence/innovation en associant universitaires, laboratoires et entreprises.

Visite

À LA DÉCOUVERTE DE L'EAU : LES VISITES DU GROUPE DE TRAVAIL

Si les membres du Conseil de développement sont bénévoles, ils sont souvent largement rétribués par le bénéfice qu'ils peuvent tirer des visites sur le terrain et des apports d'experts invités à venir témoigner devant eux.

La toute première visite a eu lieu le samedi 13 octobre 2012. Benoit Poncelet, directeur du Conseil d'architecture de l'urbanisme et de l'environnement du Nord (CAUE) et Francis Meilliez, géologue, ont fait découvrir à une trentaine de personnes **l'omniprésence de l'eau au sud-ouest de la métropole**. Le voyage nous a amené de Lille à Béthune, des Weppes au Bassin minier. A eux deux, dans un « jeu de ping-pong » permanent entre le sous-sol, remontant parfois à des millions d'années, et la surface, marquée par l'activité humaine, ils ont démontré tous les aspects de l'eau dans notre paysage du quotidien.

Les nombreux arrêts nous ont permis de cerner toute la problématique de l'eau, et ce à travers des témoignages historiques comme des phénomènes d'aujourd'hui. Cela a vraiment permis de comprendre les enjeux d'un aménagement du territoire qui tient mieux compte de l'eau cherchant toujours son chemin sans tenir compte des frontières ou d'obstacles artificiels tels des autoroutes, des voies ferrées ou encore l'urbanisation déraisonnable des abords de rivière et la minéralisation excessive du territoire.

Il est probable que plusieurs d'entre nous se sont, à partir de ce moment-là, passionnés sur le sujet de l'eau. C'est aussi une visite qui a permis une belle cohésion au sein du groupe de travail.

Le 23 novembre, nous avons été accueillis dans l'une des nombreuses usines de production d'eau de la métropole, exploitée par la société des Eaux du Nord. Cette visite de l'**usine d'eau potable des Ansereuilles à Wavrin** nous a montré la complexité du processus qui précède à l'arrivée de l'eau dans nos robinets : captation de l'eau, filtrage et traitement, et contrôles permanents par l'Agence régionale de la Santé pour veiller à sa qualité. C'est là aussi que nous avons appris que seulement 1% de ce précieux breuvage est effectivement bu ; 99% de l'eau produite sert à des usages qui ne justifient pas nécessairement ce traitement très exigent. La séparation des réseaux et l'utilisation de l'eau de pluie sont certainement des pistes qu'il faudra envisager à l'avenir. Malgré des précipitations régulières, le Nord-Pas de Calais est une région qui connaît des déficits d'eau potable. L'absence de rivière importante, la Lys souvent perturbée par des eaux difficiles à traiter, un faible relief qui ne facilite pas l'écoulement des eaux naturelles et bien sûr la grande densité de population ne nous mettent pas à l'abri du manque d'eau et de devoir exploiter des ressources profondes dont certaines déjà pauvres ou polluées. Le passé industriel de la région, ainsi que les conflits armés ont aussi considérablement influé sur cette ressource pourtant si essentielle à notre santé et bien-être.

Une troisième visite urbaine a été organisée le 8 mars 2013. Cette visite guidée, intitulée « **Du quai du Wault au Canal Saint-Pierre ; sur les traces de l'eau à Lille** » était menée par Julien Pinon, urbaniste en charge de l'eau à la mairie de Lille. Il s'agissait d'une ballade urbaine à la découverte des anciens canaux du Vieux Lille, afin d'expliquer le passé de la ville, et de comprendre comment elle s'est construite grâce à l'eau. Il était question ici de voir comment les Hommes ont utilisé, domestiqué et enfin repoussé l'eau hors la ville.

Au fur et à mesure du circuit, les visiteurs ont pu découvrir les vestiges des anciens canaux, comprendre pourquoi et comment ils ont disparu et quels sont les projets de mise en valeur et d'évocation de ce patrimoine portés par la mairie. La visite s'est terminée en descendant sous l'Hospice comtesse afin de découvrir un lieu mystérieux : le canal Saint-Pierre.

Où passait la Deûle autrefois ?
Comment vivait-on les canaux pendant le Moyen-Âge ou au XIXe siècle ?
À quoi ressemblait le paysage urbain à chaque époque ?
Y-a-t-il encore une nappe phréatique sous nos pieds ?
Autant de questions auxquelles cette visite a tenté de répondre, en s'appuyant sur des cartes, plans et photographies anciennes, afin que les visiteurs puissent bien s'imaginer le Lille d'antan.

VOS RÉACTIONS...
Contact :
Équipe de coordination
Tél. : (0033) (0)3 20 63 33 54
conseildeveloppement@lillemetropole.fr

RETROUVEZ LA CONTRIBUTION SUR L'EAU :
www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr
rubrique publications/développement durable

RETROUVEZ LES CAHIERS SUR :
www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr

Lille Métropole nous passionne !
Tél. (+33) (0)3 20 63 33 54
Fax (+33) (0)3 20 63 73 99
conseildeveloppement@lillemetropole.fr
www.conseildeveloppement-lillemetropole.fr

Conseil de Développement Lille Métropole

Les Cahiers du Conseil de développement N°18 - juin 2013
Directeur de la publication : Didier Paris - Rédaction : Chantal Uytterhaegen, Colette Detré, Francis Meilliez, Julien Pinon, Stéphane Ledez, Anne Collot, Candy Laigle, Hélène Chanson, Marnix Bonnike, Annick Georget et l'équipe de coordination du Conseil
Crédits photos : Lille Métropole, ADULM et Conseil de développement de Lille Métropole
Impression : LMCU, 1 rue du Ballon, Lille
Dépôt légal : mars 2009 - ISSN : 2101-6615

La mission d'animation du Conseil est assurée par l'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole